

## TERMES DE RÉFÉRENCE

**Pays :** Sao Tomé et Príncipe

**Lieu de travail :** Sao Tomé

**Nom du projet :** Renforcement des politiques et mesures de promotion de l'emploi formel dans le secteur des transports (taxis, mototaxis et minibus Hiaces).

**Description de l'activité:** Élaboration d'un Code de Conduite pour les employeurs/entrepreneurs et les employés du secteur des transports.

**Durée:** 20 jours ( en Mai-Juin 2024)

### 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), le secteur informel se caractérise par des unités économiques peu organisées, opérant à petite échelle et basées principalement sur des emplois temporaires, des liens familiaux ou des relations personnelles. Cette informalité dans le secteur des transports à São Tomé et Príncipe se manifeste par l'irrégularité des revenus, l'absence d'enregistrement et une faible organisation. Les travailleurs de ce secteur rencontrent des difficultés d'accès à la sécurité sociale et à d'autres services.

Dans de nombreux pays subsahariens, y compris São Tomé e Príncipe, l'informalité est une réponse au déficit de la capacité de l'économie formelle à absorber la population active. Le secteur informel, notamment le transport urbain par minibus, taxis et mototaxis devient dès lors un important pourvoyeur d'emplois. Toutefois, il y a lieu de relever le caractère précaire de la quasi-totalité desdits emplois (revenus irréguliers, garantie de la durabilité de l'activité pas sûre, faible couverture sociale, etc.) ainsi que le manque à gagner de l'économie dû en partie à une organisation approximative du secteur. Toutes choses qui créent ou renforcent le désordre urbain.

São Tomé e Príncipe fait face à des défis significatifs liés à une forte informalité, notamment dans le secteur des transports, où plus de 60 % de la population active est impliquée dans des activités informelles. Cette informalité entraîne des conditions de travail précaires, un manque de réglementation adéquate et un accès limité à la sécurité sociale. Dans le but de contribuer à l'amélioration du cadre actuel et de promouvoir la transition vers la formalité ainsi que l'amélioration des conditions de travail dans ce secteur, l'OIT a réalisé une étude diagnostique dans le secteur des transports pour comprendre la réalité de ce secteur.

La réalisation de l'étude diagnostique du secteur des transports à São Tomé et Príncipe a révélé une réalité complexe et difficile, avec une série de problèmes qui affectent non seulement les professionnels du secteur, mais aussi l'économie locale et la société dans son ensemble. Face à ces questions, il est impératif de prendre des mesures concrètes pour promouvoir la formalisation et améliorer les conditions de travail dans ce secteur crucial.

Les conclusions de l'étude mettent en évidence que l'informalité dans le secteur des transports a des impacts négatifs significatifs, notamment le manque d'accès à la sécurité sociale, la concurrence déloyale, l'évasion fiscale et le manque de normes de qualité et de sécurité dans les services fournis. De plus, l'informalité limite l'accès des travailleurs aux prestations sociales et à la protection sociale, compromettant ainsi la qualité de vie de la population et la compétitivité du secteur.

Sur la base de ces conclusions, les recommandations suggèrent une série de mesures pratiques pour promouvoir la formalisation dans le secteur des transports. Celles-ci comprennent la réalisation de campagnes de sensibilisation, la simplification des procédures administratives, l'offre d'incitations financières, la création de programmes de formation et le renforcement du dialogue et de la coopération entre les parties prenantes.

Face à ces défis et opportunités identifiés, l'élaboration d'un Code de Conduite pour les employeurs/entrepreneurs et les employés du secteur des transports devient une mesure cruciale et nécessaire. Ce code établira des normes éthiques et pratiques pour promouvoir la formalisation, améliorer les conditions de travail et garantir la sécurité et la qualité des services fournis.

Par conséquent, la réalisation de cette consultation est fondamentale pour traduire les conclusions et recommandations de l'étude diagnostique en actions concrètes, dans le but de promouvoir la formalisation et d'améliorer les conditions de travail dans le secteur des transports à São Tomé et Príncipe.

## 2. OBJECTIFS

Développer un Code de Conduite complet pour établir des normes éthiques et pratiques pour les employeurs/entrepreneurs et les employés du secteur des transports, en intégrant les conclusions et recommandations du rapport du Diagnostic sur le secteur des transports.

### 2.1. Objectif spécifique dans le processus d'élaboration du code de conduite:

**Définition de Normes Éthiques:** Établir des principes éthiques et des valeurs à suivre par les employeurs/entrepreneurs et les employés du secteur des transports, en tenant compte des recommandations du rapport.

**Amélioration des Conditions de Travail:** Identifier des directives pour améliorer les conditions de travail, y compris la sécurité, les horaires et une rémunération équitable, conformément aux constatations du rapport.

**Promotion de la Relation Employeur-Employé:** Développer des orientations pour promouvoir une relation saine et respectueuse entre employeurs et employés, basée sur les recommandations du rapport.

**Adoption de Pratiques Durables:** Inclure des directives pour des pratiques durables dans le secteur, en tenant compte de l'impact environnemental et social, comme suggéré dans le rapport.

## 3. RÉSULTATS ATTENDUS

Un Code de Conduite prévoyant des dispositions promouvant l'éthique, la sécurité et la qualité sur le lieu de travail, élaboré et approuvé pour les employeurs/entrepreneurs et les employés du secteur des transports.

## 4. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Le consultant devra adopter une approche participative et multifacette, commençant par une revue détaillée de la législation existante (y compris toute loi et/ou réglementation dans le secteur des transports concernant la conduite), des bonnes pratiques internationales et des consultations d'experts. Mener des consultations avec les parties prenantes, y compris les employeurs, les employés, les syndicats et les autorités gouvernementales, en intégrant les recommandations du rapport. Intégrer des séances de travail collaboratives, des sections de discussion et des révisions itératives pour garantir un Code de Conduite complet et efficace.

## **5. PRODUITS**

Version finale du Code de Conduite approuvée par les parties prenantes, intégrant les recommandations du rapport sur le secteur des transports à São Tomé e Príncipe.

Rapport de validation et de formation pour les employeurs et les employés sur la mise en œuvre du Code de Conduite, basé sur les recommandations du rapport de l'Étude diagnostique du secteur des transports.

## **6. FORMAT DES RAPPORTS**

Les documents à déposer sont en formats papier et en formats électroniques en Word, Excel, PDF et Powerpoint.

Les rapports élaborés par le consultant dans le cadre de cette consultation sont rédigés en langue Portugaise et française

## **7. PARTICIPANTS ET PÉRIODE D'EXÉCUTION DES ACTIVITÉS**

Les activités seront mises en œuvre sur les îles de São Tomé e Príncipe, avec un accent sur les régions d'Agua Grande, Caué, Lembá et Príncipe. Le public cible comprend le Ministère du Travail, le Centre de Formation Budo-Budo, la Chambre de Commerce - CCAIS et les organisations syndicales, Association de chauffeurs de taxi, de chauffeurs de taxi moto et de chauffeurs de minibus, Direction des Transports et partenaires d'autres agences internationales. Les ateliers prévus dans le cadre de cette consultation seront organisés conformément aux recommandations du rapport sur le secteur des transports.

## **8. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS / PROCESSUS DE SÉLECTION**

Les parties intéressées doivent présenter des propositions détaillées : i) Proposition technique - comprenant le curriculum vitae, la méthodologie d'enseignement et l'expérience pertinente ; ii) Proposition Financière : comprenant des coûts opérationnels détaillés.

REMARQUE : Les frais liés à l'atelier de validation du document seront pris en charge par l'OIT (Atelier avec au moins 30 participants).

## **9. PROFIL DU CONSULTANT**

Le consultant doit être un expert juridique avec une formation en droit ;

Il doit avoir au moins 7 ans d'expérience juridique

une expérience avérée dans le secteur des transports, possédant une connaissance approfondie de la législation du travail et des meilleures pratiques internationales.

Une expérience antérieure dans l'élaboration de codes de conduite ou de documents similaires serait un atout.

## **10. DURÉE DE LA CONSULTATION**

La consultation aura une durée de 20 jours en Mai-Juin 2024, avec une présentation finale du Code de Conduite et du rapport.

## **11. PLAN DE PAIEMENT**

Les paiements seront effectués selon les étapes suivantes :

Le paiement sera libéré après l'accomplissement de jalons spécifiques du travail, comme décrit ci-dessous :

Acompte initial (30 %) - Libéré après : La signature du contrat avec la remise du rapport initial s sous format électronique (approche méthodologique, , plan de travail, calendrier).

Versement final (70 %) - Libéré après l'achèvement et la remise :

Version finale du Code de Conduite approuvée par les parties prenantes.

Rapport de formation pour les employeurs et les employés sur la mise en œuvre du Code de Conduite.

Rapport final de consultation

Conditions supplémentaires : Chaque tranche est soumise à l'approbation de la livraison des produits correspondants par l'entité contractante.

## **12. FINANCEMENT**

Cette formation fait partie du projet "Renforcement des politiques et mesures de promotion des emplois formels dans le secteur des transports (chauffeurs de taxi, de taxi-moto et de minibus)". Le financement sera assuré par le biais de ce projet, garantissant la qualité et l'efficacité de la formation.